

CINQUANTE NUANCES DE MICHEL

Initier les citoyens aux pratiques ultralibérales. Les mettre à genoux. Les toucher là où ça fait mal. Y aller toujours plus loin sur l'échelle de la douleur et y prendre du plaisir. Voilà le scénario dans lequel nous plonge le gouvernement Michel depuis plus de deux ans. Les coups portés ont été nombreux et répétés. Chacun d'entre nous a eu l'occasion d'en faire la douloureuse expérience, de près ou de loin. Les dernières décisions budgétaires qui viennent d'être prises sont une nouvelle humiliation pour les travailleurs, les demandeurs d'emploi, les femmes, les + de 50 ans, les jeunes, les prépensionnés, les malades... L'escalade vers la flexibilité et la précarité continue. Les attaques contre la sécurité sociale et les plus faibles se font plus fortes...

Libérons-nous !

Le SETCa fait le tour de ces 50 mesures qui font mal.



SETCa

CINQUANTE NUANCES DE MICHEL

50 mesures qui font mal...

Chapitre 1 : tous

Pas de jaloux, il y a tout d'abord des mesures qui nous touchent tous et toutes sans distinction.

Un saut d'index de 2% sur toutes les rémunérations et les allocations sociales. La hausse de la TVA sur l'électricité de 6% à 21%. Des accises sur le diesel, le tabac, les boissons alcoolisées et sucrées. Diminution des rentrées de la sécurité sociale au travers des diminutions de cotisations patronales...

Chapitre 2 : les travailleurs

Certains ont été séduits par ce beau gouvernement ténébreux qui leur promettait un tax-shift et plus de pouvoir d'achat. Mais ce qui sera *peut-être* donné d'une main en fin de législature est déjà très lourdement pris dans la poche et les conditions de travail des salariés... On peut appeler ça du vice.

Des négociations salariales corsetées (0,5% brut + 0,3% net). Des semaines jusque 45h ou plus, puisque la durée de travail peut être calculée non plus sur base hebdomadaire mais sur la moyenne d'une période de 12 mois. Jusqu'à 100h supplémentaires « volontaires » par an, sans qu'aucune raison ne doive être donnée par l'employeur sur base d'un soi-disant volontariat de la part du travailleur. Mesures de fin de carrière dans les soins de santé partiellement ou totalement supprimées. Introduction des flexi-jobs dans l'horeca, et volonté d'extension à d'autres secteurs. Elargissement du travail de nuit dans l'e-commerce. Assouplissement du régime de chômage temporaire pour employés et baisse des allocations qui y sont liées. Introduction des dons de congés. Contrats de travail intérimaires à durée indéterminée. Introduction d'une pension complémentaire libre (les travailleurs se constituent une pension complémentaire dans le 2^e pilier au moyen de retenues sur le salaire). Suppression des allocations en cas de crédit-temps non motivé...

Chapitre 3 : les femmes

Un gouvernement macho. Et pas que dans sa composition (3 MinistrEs et une Secrétaire d'Etat sur... 18). Personne au gouvernement ne semble s'inquiéter que leurs mesures punissent les femmes plus sévèrement que les autres.

Les femmes représentent 79% des personnes touchées par la réduction de l'allocation de garantie de revenu dans le cadre du travail à temps partiel involontaire. Le départ à la retraite anticipée devient quasi inaccessible pour elles vu que leur carrière est en moyenne moins longue. Augmentation du nombre d'heures supplémentaires qu'un travailleur à temps partiel à horaire variable – majoritairement des femmes – doit prêter sans sursalaire. Suppression de la dispense de disponibilité pour raisons sociales et familiales. Relèvement de l'âge pour avoir accès à la pension de survie de 50 à 55 ans...

Chapitre 4 : les jeunes

Nous voyons en eux l'avenir de la société. La droite ne semble y voir que de la main d'œuvre docile et bon marché. Pour parvenir à ses fins, il faut que la loi autorise toujours plus de flexibilité. Le gouvernement s'exécute.

Des règles toujours plus strictes pour l'octroi d'allocations d'insertion. Ré-introduction des « barèmes jeunes » - moins que le salaire minimum légal – pour les moins de 21 ans (mesure pourtant supprimée en 2015). Conversion du contingent du travail des étudiants de 50 jours en 550h... La flexibilité même au détriment du travail scolaire. Augmentation de la période de stage en cas d'incapacité de travail/invalidité (nombre de mois qu'il faut avoir travaillé avant de percevoir les indemnités) de 6 mois à 1 an...

Chapitre 5 : les + de 50 ans et les prépensionnés

Des hommes et des femmes d'expérience ? Le gouvernement et les patrons n'aiment pas ça. C'est pour cela qu'ils ont pensé à tout un attirail de mesures pour les mater.

Attaques à l'encontre des périodes assimilées pour la pension (on ne tient plus compte du dernier salaire mais du salaire minimum pour les années en RCC, en prépension, ou à partir de 1 an de chômage). Relèvement de l'âge légal de la pension à 66 ans (en 2025) et à 67 ans (en 2030). RCC (anciennement prépension) : +2 ans sur la plupart des conditions d'âge de carrière. Conditions d'accès plus strictes pour la pension anticipée : avoir au moins 63 ans et une carrière professionnelle de 42 ans. Relèvement de l'âge minimum pour le crédit-temps fin de carrière de 55 ans à 60 ans. Suppression du complément d'ancienneté pour les nouveaux chômeurs âgés. Contrôle de disponibilité adaptée jusqu'à l'âge de 65 ans. Suppression du bonus pension. Révision de la garantie de rendement des pensions complémentaire : désormais un taux variable et révisable chaque année au lieu d'un taux minimum fixe. Augmentation des cotisations patronales sur les RCC et crédit-temps, qui deviennent donc moins intéressants pour les employeurs...

Chapitre 6 : les demandeurs d'emploi, les malades, les pensionnés

Le gouvernement a trouvé ses victimes préférées. Ils coûtent soi-disant si cher, ces allocataires... Ils doivent être punis ! Pas de sensiblerie, le gouvernement y va franchement.

Perte de plusieurs centaines d'euros de pension par mois suite aux changements dans le calcul des périodes assimilées pour la pension. Toute une série de médicaments moins bien remboursés. Hausse du prix de la visite chez les médecins spécialistes. Extension de la possibilité de contrôle à domicile des chômeurs et sanctions administratives renforcées. Diminution de l'enveloppe liaison au bien-être. Gel du budget des maisons médicales. Réforme accélérée des hôpitaux via une mise en réseau renforcée, rationalisation de l'offre de service, diminution du nombre de lits, fermeture de certains services et sites. Introduction des contrats individualisés d'intégration sociale pour les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale...

Libérons-nous !

Les citoyens en ont assez de subir les sombres désirs de ce gouvernement de droite. C'est une autre politique qui doit être mise en place, une politique plus juste, qui ne soit pas synonyme de souffrance. Cela doit passer par des mesures porteuses d'avenir : plus de pouvoir d'achat, de vraies créations d'emplois et des emplois de qualité, une sécurité sociale forte qui permet d'assurer des soins de santé de qualité et une vie digne aux personnes malades, une fiscalité juste (où les grosses fortunes ne sont pas épargnées et contribuent davantage), la possibilité pour les travailleurs âgés (et bien souvent usés) de pouvoir lever le pied en fin de carrière et de bénéficier d'une pension correcte.

Pour tout savoir sur ce que le gouvernement vous a déjà fait ou va encore vous faire, visitez

www.50mesuresquifontmal.org



SETCa